



Païement avec emprunte pour location camion de déménagement

Par **Judu73**, le **01/10/2024** à **12:11**

Bonjour,

Je déménage le 30 octobre prochain. J'ai réservé un camion de déménagement pour la journée.

La caution de location par empreinte est de 1500€ maximum.

Si je fais de petits dégâts extérieurs la somme débitée sera au prorata du coût de la réparation.

Je dispose d'une carte visa premier à la Banque Postale. J'ai une autorisation de découvert de 1100€.

Un plafond de paiement de 3500€.

Le loueur m'a dit de faire attention car la banque postale à un fonctionnement particulier et ma carte peut refuser le paiement de l'empreinte le jour où je prends le camion.

Si mon découvert autorisé atteint au maximum 900€, le jour de la demande d'empreinte, vais-je être autorisé à louer le camion ?

Je vous remercie

Par **janus2fr**, le **01/10/2024** à **12:34**

Bonjour,

Votre question n'est pas vraiment du domaine juridique. Pourquoi ne pas demander directement à votre banque ?

Par **Judu73**, le **02/10/2024** à **08:54**

J'ai posé la question à ma conseillère financière. Je n'ai pas de réponse pour le moment.

La DGCCRF constate des fraudes, des irrégularités commises par de nombreuses banques régulièrement, c'est pourquoi j'ai préféré me renseigner auprès du site Legavox.

Par **Visiteur**, le **02/10/2024** à **14:54**

Bonjour

Même question que janus, pourquoi ne demandez vous pas à votre banque de vous couvrir temporairement ?

S'ils vous ont accordé une carte premier, c'est bien qu'ils ont une certaine confiance en vous !?